

BULLETIN

BIC

D'INFORMATION INTERCOMMUNAL

NUMÉRO HORS-SÉRIE - JUIN 2026



Crédit photos : CC3M

EDITION SPÉCIALE

Découvrez le nouveau
Conseil communautaire

Communauté de Communes
CC3M
Meurthe
Mortagne
Moselle

www.cc3m.fr





Philippe DANIEL,
Président de la
Communauté de Communes
Meurthe Mortagne Moselle

Bulletin intercommunal - Hors-série Été 2026

Directeur de la publication
Philippe DANIEL

Mise en page
Communauté de Communes
Meurthe Mortagne Moselle

Crédits photos
CC3M

Tirage
8 100 exemplaires imprimés sur papier
100% PEFC

Imprimerie
Lorraine Graphic

Numéro ISSN 3074-8879 (imprimé)
Numéro ISSN 3075-5476 (en ligne)

Notre communauté de communes Meurthe Mortagne Moselle entame sa 10^{ème} année.

Née d'une obligation légale, ce regroupement a permis, en près d'une décennie, d'harmoniser nos actions sur un grand territoire : fiscalité, gestion des déchets, petite enfance ou encore santé... autant de compétences désormais mutualisées pour mieux répondre aux besoins de tous.

Ce nouveau mandat, qui s'étendra sur six ou sept ans, s'annonce riche en réalisations. Parmi elles, la mise aux normes de l'assainissement collectif dans les communes qui restent à équiper, et la finalisation du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Ce document stratégique, qui devrait être approuvé d'ici 2027, guidera l'aménagement de notre territoire pour les années à venir, en conciliant développement et préservation de notre cadre de vie.

Autre projet phare : le regroupement de nos services administratifs et techniques sur un site unique, pour plus d'efficacité et de proximité.

Derrière ces actions, ce sont 92 agents qui œuvrent chaque jour pour mettre en œuvre les décisions prises par vos élus : 61 représentants au conseil communautaire pour les 37 communes.

Les décisions sont adoptées à la majorité des suffrages, exprimant ainsi une volonté collective. Pour les plus importantes, elles doivent être validées à la fois par une majorité de délégués communautaires et par les conseils municipaux, garantissant ainsi une légitimité renforcée.

Avec 25 nouveaux élus dont 11 maires, notre assemblée se renouvelle. La parité progresse, même si elle n'est pas encore atteinte.

La Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle, c'est avant tout votre communauté : une coopérative au service de nos villages et de nos bourgs, dont la mission est d'améliorer, chaque jour, votre cadre de vie.

En 10 ans, la CC3M a grandi, elle a mûri. Elle n'est plus une jeune structure en quête d'identité, mais une institution solide, reconnue, qui compte dans le paysage territorial.

Ensemble, continuons à écrire cette histoire commune.



L'AGENDA DES ANIMATIONS

Vous pouvez nous contacter :

par téléphone : 03 83 71 43 62

par mail : secretariat@cc3m.fr

par voie postale : 56 avenue Pierre Semard, 54360 Blainville-sur-l'Eau

Locaux ouverts au public :

LUNDI : 9h - 12h / 13h30 - 17h

MARDI : 9h - 12h / 13h30 - 17h

MERCREDI : 9h - 12h / 13h30 - 17h

JEUDI : 9h - 12h

VENDREDI : 9h - 12h / 13h30 - 17h

SAM. 04 JUL.

DE 10H À 12H

Animation nature : « *Les petites bêtes qui sautent, qui piquent et qui grouillent* »

A partir de 2 ans

Gratuit, sur inscription à
secretariat@cc3m.fr

A Giriviller

JEU. 27 AOÛT

DE 18H À 20H

Animation nature : « *Castors, ragondins et rats musqués* »

A partir de 7 ans

Gratuit, sur inscription à
secretariat@cc3m.fr

A Bayon

Suivez-nous sur Facebook ou IntraMuros pour ne rien louper des événements et de l'actualité du territoire ! [@ccmeurthemortagnemoselle](https://www.facebook.com/ccmeurthemortagnemoselle)

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de communes
Meurthe Mortagne Moselle
2026-2032

Président



Philippe DANIEL
(Vigneulles)

BUREAU COMMUNAUTAIRE

1^{er} vice-président



Olivier MARTET
Urbanisme, aménagement
et énergies renouvelables
(Blainville-sur-l'Eau)

2^{ème} vice-président



Nicolas GERARD
Assainissement
(Saint-Germain)

3^{ème} vice-président



Christophe SONREL
Économie circulaire, déchets,
agriculture, alimentation
(Damelevières)

4^{ème} vice-présidente



Aurélie MARQUET
Social, santé et habitat
(Gerbéviller)

5^{ème} vice-président



Renaud NOEL
Vie associative, tourisme et
mobilités
(Einvaux)

6^{ème} vice-présidente



Nicole CHARROIS
Petite enfance
(Bayon)

7^{ème} vice-président



Rémi VUILLAUME
Gestion des milieux aquatiques
et Espaces naturels sensibles
(Mattexey)



Hervé MARCILLAT
Délégué aux seniors
(Charmois)



Hervé PYTHON
Délégué à l'emploi
(Damelevières)



Jean-Marie GASSMANN
Délégué au PLUi
(Landécourt)



Damien CUNAT
(Bayon)



Hervé LAHEURTE
(Blainville-sur-l'Eau)



Maurice HERIAT
(Brémancourt)



Sébastien NICOLAS
(Crévéchamps)



Xavier TREVILLOT
(Lorey)



Jonathan KURKIENCY
(Mont-sur-Meurthe)



Philippe PAQUIN
(Remenoville)



Magali COTTEL
(Rozelieures)



Aurélie THOMAS
(St-Boingt)



Daniel BARTHELEMY
(St-Mard)



Evelyne MATHIS
(Velle-sur-Moselle)



Isabelle VUIDART
(Villacourt)



Sylvie HONGNIAT
(Barbonville)



Annick COLLE
(Bayon)



Thomas RAULIN
(Bayon)



Delphine CUDEY
(Blainville-sur-l'Eau)



Nadia DORÉ
(Blainville-sur-l'Eau)



Michel GUTH
(Blainville-sur-l'Eau)



Michaël LEMOINE
(Blainville-sur-l'Eau)



Jean-Luc REBUSSI
(Blainville-sur-l'Eau)



Sylvie SEBILLAUD
(Blainville-sur-l'Eau)



Céline TANZI
(Blainville-sur-l'Eau)



Christelle TAPONOT
(Blainville-sur-l'Eau)



Frédéric VAUTRIN
(Blainville-sur-l'Eau)



Gérard EURIAT
(Borville)



Gilles GERARDIN
(Clayeures)



Abderazak ALLALA
(Damelevières)



Amandine BICHEBOIS
(Damelevières)



Bruno
DUJARDIN
(Damelevières)



Jennifer
GRANDEMANGE
(Damelevières)



Sonia
LEROY
(Damelevières)



Nelly
SCHLERET
(Damelevières)



Marie-Christine
ALBRECHT
(Domptail-en-l'Air)



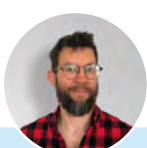
Denis
FERRY
(Essey-la-Côte)



Patrick
MORAND
(Froville)



Émilie
BABEL
(Gerbéviller)



Ludovic MALGRAS
(Gerbéviller)



Christian LAURENT
(Giriviller)



Dominique GUYON
(Haigneville)



Myriam CLERC
(Haussonville)



Pascal DIDIER
(Loromontzey)



Rémi MATHIEU
(Méhoncourt)



Elise DOYOTTE
(Mont-sur-Meurthe)



Thibaut JEOL
(Mont-sur-Meurthe)



Béatrice DENIS
(Moriviller)



Linda KWIECIEN
(Romain)



Bertrand SIMONIN
(Seranville)



Franck VIGNERON
(St-Rémy-aux-Bois)



Nicolas BALLAND
(Vennezey)



Yves THIEBAUT
(Virecourt)



COUP D'ŒIL SUR LES DÉLÉGATIONS

LE PRÉSIDENT

- Maintien d'une situation financière saine et stable.
- Accompagner les entrepreneurs du territoire.
- Construction d'un bâtiment CC3M administratif et technique.

SOCIAL, SANTÉ ET HABITAT

- Développer les actions en faveur des seniors.
- Maintien des professionnels de santé sur le territoire et développement d'actions de prévention.
- Adapter les logements pour préserver l'autonomie et favoriser la rénovation énergétique.

URBANISME, AMÉNAGEMENT ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Poursuite de la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).
- Développer les énergies renouvelables en préservant nos paysages.
- Recherche de foncier pour l'accueil de nouvelles activités économiques.

VIE ASSOCIATIVE, TOURISME ET MOBILITÉS

- Création d'une voie verte entre Mont-sur-Meurthe et Vigneulles.
- Mise en place d'un circuit des mémoires (1^{ère} Guerre mondiale).
- Soutien aux associations qui dynamisent le territoire.

ASSAINISSEMENT

- Poursuite du programme des travaux d'assainissement collectif à Clayeures, Brémoucourt et Froville.
- Etude sur les communes de Seranville et Mattexy.
- Entretien des réseaux et des 24 stations existantes.

PETITE-ENFANCE

- Travaux du multi-accueil Mirabel'Ange (à Bayon).
- Renforcement des actions pour valoriser le métier des assistant.es maternel.les.
- Poursuite des animations au sein des Multi-accueils : café parents, conte, motricité, éducation à l'environnement...

ÉCONOMIE CIRCULAIRE : DÉCHETS, AGRICULTURE ET ALIMENTATION

- Travaux de restructuration de la déchetterie de Bayon.
- Mener des réflexions sur la réduction des déchets et la mise en place d'un repair café.
- En lien avec le Pays du Lunévillois, accompagner les filières agricoles locales et lutter contre la précarité alimentaire.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET ESPACES NATURELS SENSIBLES

- Programme de restauration du cours d'eau de l'Euron et de ses affluents.
- Mise en place d'un site pilote permettant la préservation d'une zone humide.
- Poursuite des actions de gestion, de suivi et de mise en valeur des Espaces Naturels Sensibles.